

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2023



Avec le soutien du Département de la Moselle



Moselle Agence Technique

17, quai Wiltzer • 57000 METZ

Tél.: 03 55 94 18 11

contact@matec57.fr • www.matec57.fr

Directeur: Arnaud Spet

Rapport d'activités

Mars 2024 • Édité par MATEC

Directeur de la publication: le Président de MATEC

Impression: A2DV

Tirage: 1000 exemplaires



Laurent MULLER
Président de MATEC

Conseiller Départemental du canton de Freyming-Merlebach

Maire de la Ville de Hombourg-Haut

1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach

À l'instar de ces dernières années, 2023 aura également été marquée par une actualité lourde et chargée d'événements mondiaux et par un contexte économique précaire et incertain.

Par plusieurs aspects, ce contexte global a affecté Moselle Agence Technique :

- Renchérissement des charges de l'Agence du fait de l'inflation ou des mesures gouvernementales de soutien au pouvoir d'achat des agents publics ;
- Diminution ou réorientation de projets d'investissement des collectivités du fait de la hausse de leurs charges et de la remontée des taux d'intérêt sur d'éventuels emprunts ;
- Pression accrue sur les thématiques de maîtrise et d'efficacité énergétiques ainsi que sur la production d'énergies décarbonées ou renouvelables ;
- Difficultés à établir des estimatifs financiers et des chiffrages d'opérations pérennes dans un contexte de tensions sur les prix, la disponibilité des matériaux ou de la main d'œuvre ;
- Augmentation du nombre de défaillances d'entreprises dans le secteur du BTP qui oblige à relancer des lots de travaux et complexifie la conduite des opérations.

Mais 2023 marque également la première décennie d'existence de Moselle Agence Technique depuis l'Assemblée générale constitutive de septembre 2013 qui a vu la concrétisation de cette initiative portée par le Département de la Moselle et à laquelle 422 autres collectivités mosellanes avaient pris le parti de rejoindre dès l'origine.

Je pense que pouvons collectivement nous réjouir et nous féliciter de la belle réussite de ce projet qui s'est depuis profondément enraciné dans le paysage de l'ingénierie publique locale en Moselle.

Quelques chiffres pour résumer cette première décennie d'existence :

- A ce jour, un peu plus de 700 collectivités adhérentes, soit presque 300 de plus qu'en 2013 ;
- En 10 ans, ce sont également un peu plus de 2 000 conventions d'assistance technique qui ont été conclues et donc autant d'opérations qui ont été accompagnées ;
- Un élargissement substantiel du périmètre d'intervention de l'Agence dans des thématiques diverses et variées mais toujours d'actualité et répondant aux attentes du terrain.

Je souhaite à Moselle Agence Technique d'autres décennies d'existence tout aussi fructueuses et, dans l'attente d'en tirer les futurs bilans, je vous invite à découvrir le rapport d'activités de son année 2023.



Moselle Agence Technique est un Etablissement Public Administratif (EPA) dont l'objet est d'**apporter aux collectivités mosellanes adhérentes** (communes, intercommunalités, syndicats) qui en font la demande, **une assistance technique, juridique ou administrative pour entreprendre des études en lien avec leurs projets dans de multiples domaines.**

À l'automne 2023, Moselle Agence Technique a entamé sa dixième année d'existence.

Son périmètre d'intervention et d'expertise technique d'étend ainsi notamment aux champs de la **construction ou réhabilitation de bâtiments publics**, à celui des **aménagements de voirie, d'espaces publics ou de petits équipements**, à celui de **l'eau potable**, de **l'assainissement** et de **l'environnement en général** et à celui de **l'énergie**, que ce soit en termes d'optimisation des consommations, de fourniture ou de productions d'énergies renouvelables.

Moselle Agence Technique apporte également à ses adhérents une **capacité d'ingénierie en matière de marchés publics, de montage de dossiers de subven-**

tions ou encore d'**assistance juridique** pour tout ce qui a trait aux compétences du bloc communal.

Cette évolution agile, graduelle et raisonnée de son périmètre d'intervention permet à l'Agence de s'adapter avec réactivité pour répondre au mieux aux besoins et attentes exprimés par ses adhérents.

En sa qualité d'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, **l'Agence propose, conseille, fournit des diagnostics, des notes d'opportunité ou de faisabilité, des programmes, des descriptifs d'opérations, identifie les solutions les mieux adaptées aux besoins des collectivités, les assiste dans les consultations et procédures de marchés publics de tous types ou dans la recherche de subventions.**

Pendant les phases de définition d'une opération (Esquisse, Avant-Projet, Projet), **Moselle Agence Technique veille notamment à la bonne exécution des missions** et à faire des propositions techniques dans l'objectif d'améliorer les projets et de les optimiser.



Couplée avec l'Assemblée Générale de l'Association des Maires Ruraux de la Moselle, l'Assemblée Générale Ordinaire 2023 de Moselle Agence Technique s'est tenue le **11 mars à DELME**.

Elle a réuni les représentants de près de 300 collectivités adhérentes, sur un ordre du jour habituel composé des examens du compte administratif, du budget primitif, du rapport d'activités...

A cette occasion, **un focus plus particulier a néanmoins été fait sur la question de l'énergie**, avec une présentation détaillée et exhaustive des différents types d'accompagnements que Moselle Agence Technique peut proposer en la matière.

PRÉSIDENTENCE

Depuis un peu plus de deux ans, la Présidence de Moselle Agence Technique a été déléguée par M. Patrick WEITEN, Président du Conseil Départemental, à M. Laurent MULLER, Conseiller Départemental du Canton de Freyming-Merlebach, 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach et Maire de Hombourg-Haut.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Répartis à part égales entre élus départementaux et représentants des communes, intercommunalités ou syndicats, 24 membres composent le Conseil d'Administration qui assure la direction de Moselle Agence Technique.

Celui-ci s'est réuni à deux reprises en 2023, le 9 février et le 20 décembre, pour examiner une vingtaine de points et adopter autant de délibérations consultables en ligne depuis le site de l'Agence.

En 2023, Mme Magaly TONIN, élue du Canton de Metzervisse, a fait son entrée au sein de cette instance, après sa désignation par le Conseil Départemental pour y succéder à M. Romuald YAHIAOUI.

Représentants du Département

Sylvie BOUSCHBACHER (2^{ème} VP) - Canton du Saulnois

Luc CORRADI - Canton d'Hayange

Christelle LORIA-MANCK - Canton de Forbach

Ginette MAGRAS - Canton de Boulay-Moselle

Laurent MULLER, Président
Canton de Freyming-Merlebach

Jean-Luc SACCANI - Canton de Faulquemont

Emmanuel SCHULER - Canton de Saint-Avold

Bernard SIMON - Canton de Sarrebourg

David SUCK (4^{ème} VP) - Canton de Bitche

Pierre TACCONI - Canton de Metzervisse

Magaly TONIN - Canton de Metzervisse

Mathieu WEIS - Canton d'Algrange

Représentants des adhérents (communes, EPCI, ...)

Patrick BERVEILLER - Kemplich

Sonia BOUR-BUR - Val-de-Guéblange

Roland CHLOUP (1^{er} VP) - CCHCPP

Dominique FERRAU (3^{ème} VP) - Behren-les-Forbach

Patrick GRIVEL - Laquenexy

François HENRION - Augny

Michel JACQUES - Hoste

Bernard JACQUOT - Baronville

Roland KLEIN - CCSMS

Maurice LORENTZ - Volmerange-les-Mines

Christian PETIT - Retonfey

Florence ZINS - Petit-Réderching

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHÉS À PROCÉDURE ADAPTÉE

En 2023, la Commission d'Attribution des Marchés à Procédure Adaptée (CAMPA) de Moselle Agence Technique s'est réunie à une reprise, le 1^{er} décembre 2023, sur la base de l'ordre du jour suivant :

- Marché n°2023-01 : Avis pour l'attribution de l'accord-cadre à bons de commandes pour la mise en place et la gestion d'une plateforme de dématérialisation des marchés publics de 2024 à 2026 ;
- Marché n°2023-02 : Avis pour l'attribution des marchés publics d'assurance.

LES ADHÉRENTS



635

communes

+ 11 nouvelles adhésions (dont Sarrebourg et Sarreguemines)

58

syndicats

+ 7 nouvelles adhésions (dont un premier syndicat forestier)

16

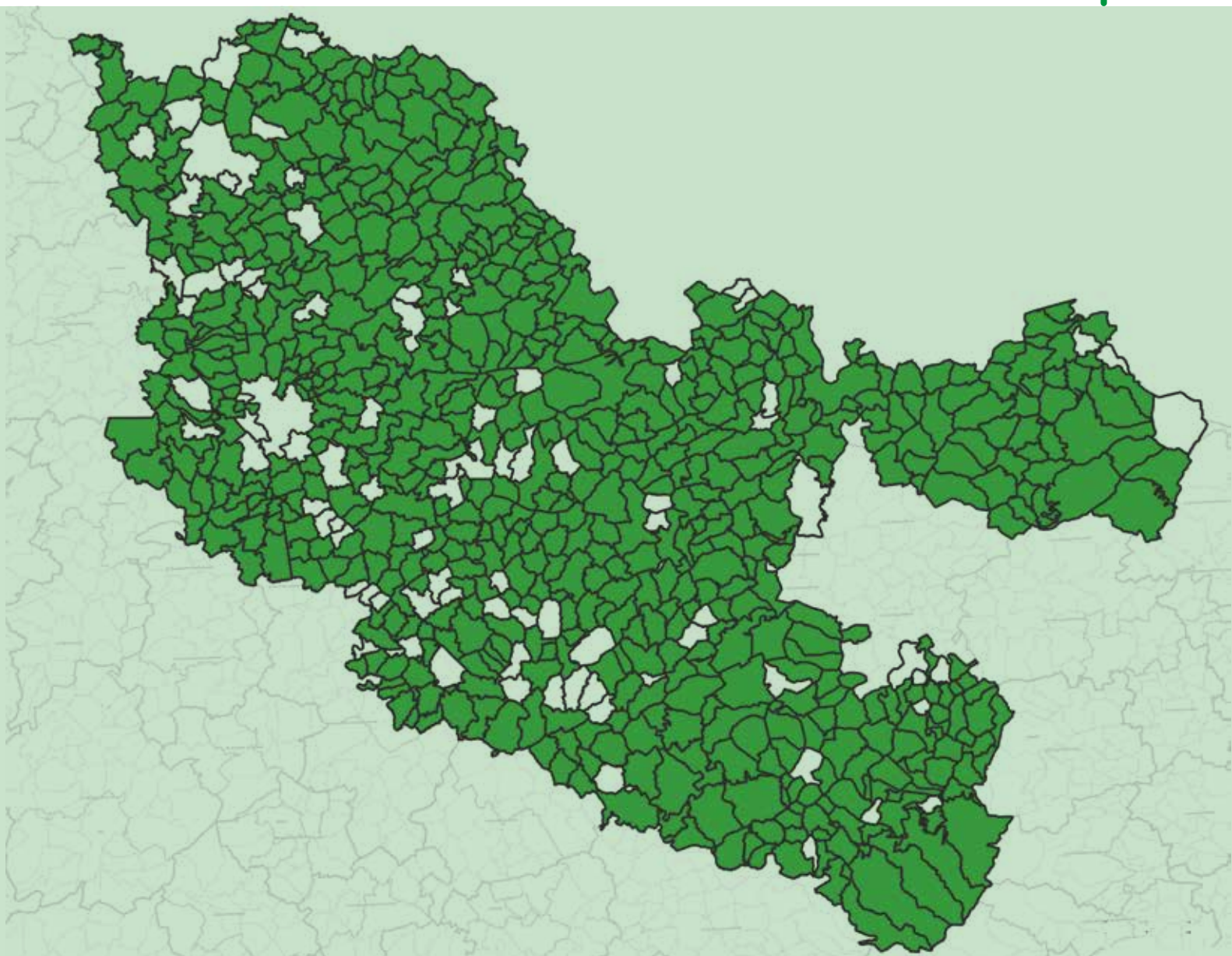
intercommunalités

+ 1 adhésion : CC du Pays Haut Val d'Alzette

Moselle Agence Technique a été rejointe par près de 20 nouvelles collectivités au cours de l'année écoulée, pour atteindre le nombre de 709 adhérents, représentant au total 475 000 € de cotisations.

2/3 des intercommunalités et 88 % des communes mosellanes adhèrent.

Les barèmes de cotisation à Moselle Agence Technique n'ont pas évolué en 2023.





Président : Laurent MULLER

27
agents

SOUS LA DIRECTION D'ARNAUD SPET

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Jean-Michel LUDWIG
Secrétaire Général

Constance PERIN
Assistante de Direction

Cyril GILLERAT
Chargé de mission subventions

PÔLE COMMANDE PUBLIQUE

Léa ALBERTI
Responsable du pôle

Anne DILLON
Assistante marchés publics

Nadège DURIN
Assistante marchés publics

PÔLE ASSISTANCE JURIDIQUE

Jérôme BORGEAUD
Responsable du pôle

Emmanuel TIEMELE
Juriste

Hadjira BIHANE
Juriste

PÔLE BÂTIMENT

Salomé GEORGEON
Responsable du pôle

Johan RIESS
Adjoint au responsable de pôle

Anne-Sophie FOURES
Chargée d'opérations

Lisa PACHECO
Technicienne en bâtiment

PÔLE VOIRIE AMÉNAGEMENTS

Baptiste HELLUY
Responsable du pôle

Marie GROB
Chargée d'opérations

Jérôme KEIFLIN
Chargé d'opérations

Florian JOST
Chargé d'opérations

Bastien PLATTEAU
Chargé d'opérations

Damien CAZOT
Dessinateur projeteur

PÔLE EAU ENVIRONNEMENT ENERGIE

Julien ARBILLOT
Responsable du pôle
Directeur Adjoint

Matthieu REBERT
Chef Service Eau
Assainissement

Guillaume CORSALE
Chargé d'opérations

Simon ALBERT
Chef Service Energie

Brice VOLTAN
Chargé d'opérations

Hugo USAI
Chargé d'opérations

En septembre 2023, Moselle Agence Technique a doublé son effort d'accueil d'alternants issus de l'enseignement supérieur par rapport à la précédente rentrée universitaire.

Agés respectivement de 20 et 27 ans, les deux apprentis sont encadrés par des agents du Pôle Eau Environnement Energie.

Au cours de l'année écoulée, 4 départs et autant d'arrivées ont été enregistrés au niveau de l'équipe.

Au titre des départs : deux mutations de titulaires vers le Département de la Moselle et la Ville de Metz, une fin de contrat non renouvelé et une démission.

Au titre des arrivées : deux détachements, une mutation et un recrutement direct ayant donné lieu à stagiairisation. C'est la première fois que Moselle Agence Technique accueille, dans le cadre de détachements, des agents titulaires non issus de la Fonction Publique Territoriale.



CONVENTIONS D'ASSISTANCE AVEC LES ADHÉRENTS

L'intervention de Moselle Agence Technique est dite «in house», c'est-à-dire qu'elle est assimilée à un prolongement des services internes des collectivités qui en sont adhérentes.

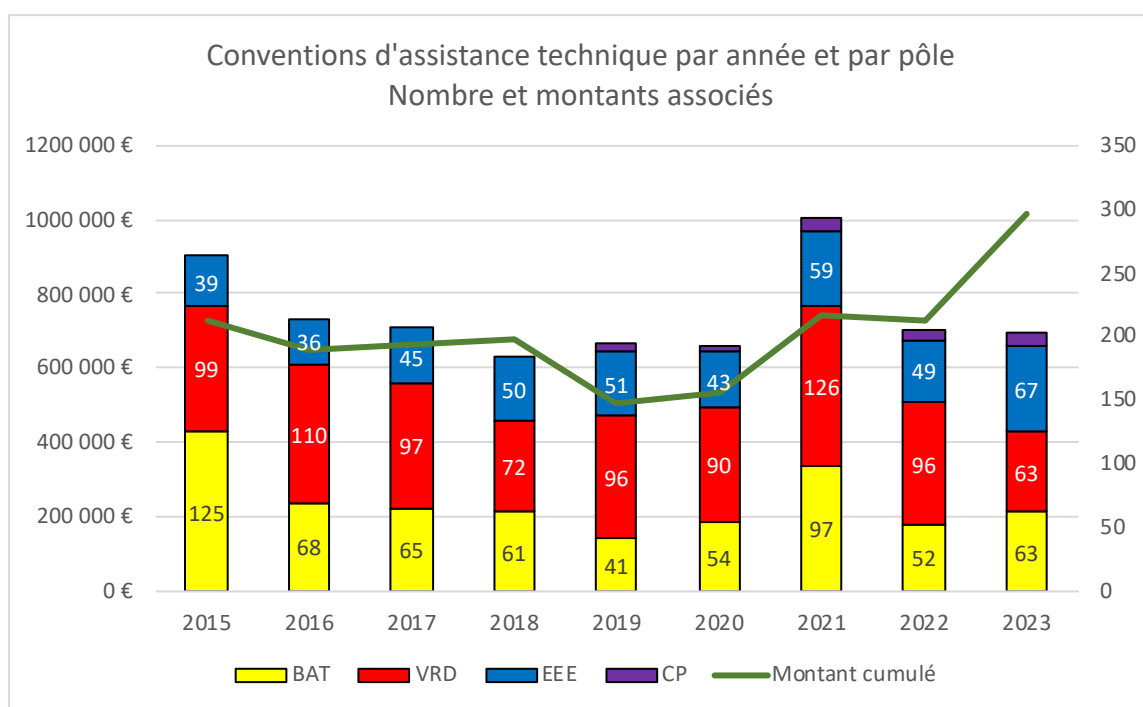
L'accompagnement apporté par l'Agence est toutefois décrit, chiffré et formalisé dans une convention d'as-

sistance technique signée avec l'adhérent à l'origine de la sollicitation. Pour un montant total cumulé de 1 013 820 €, 202 conventions de ce type ont été conclues au cours de l'année 2023 (cf. détail ci-après).

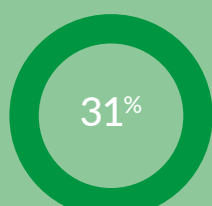
Pour mémoire, en 2022, 205 conventions avaient été conclues pour un montant de 730 630 €

Si ce chiffre de 200 correspond à l'étiage moyen habituellement et annuellement enregistré par l'Agence en termes de nombre de projets accompagnés, la nature de ces derniers tend à évoluer. Cette évolution est caractérisée par, d'une part, une diminution des projets de constructions neuves et, d'autre part, un fort accroissement des demandes dans le domaine de l'énergie (optimisation ou production) et de la réhabilitation de bâtiments préexistants.

Par ailleurs, le degré moyen de complexité et de technicité des projets accompagnés par Moselle Agence Technique s'accroît globalement. C'est particulièrement vrai en 2023, ce qui explique largement l'augmentation du coût moyen par convention observé à l'aune des données de cette année.

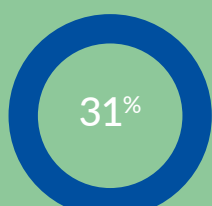


CHIFFRES CLÉS



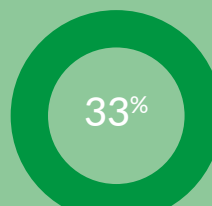
BÂTIMENTS

63 CONVENTIONS



VOIRIE AMÉNAGEMENTS

63 CONVENTIONS



EAU ENVIRONNEMENT ENERGIE

67 CONVENTIONS



COMMANDE PUBLIQUE

9 CONVENTIONS



PÔLE BÂTIMENTS

L'année écoulée a été marquée par un **accroissement significatif des demandes d'accompagnement** pour des opérations de rénovation de bâtiments.

Cette tendance a été motivée par plusieurs facteurs, tels la **recherche d'une meilleure efficacité énergétique**, les efforts en faveur de la **protection et de la mise en valeur du patrimoine bâti** ou encore le **renforcement de certains dispositifs publics de subventionnement** (ex : Fonds verts).

La sensibilisation aux enjeux environnementaux et énergétiques a ainsi continué de croître en 2023, incitant un nombre croissant d'acteurs locaux à prendre des mesures concrètes pour **réduire l'empreinte carbone de leur parc immobilier**.

La sauvegarde du patrimoine bâti constitue également un **enjeu majeur** pour les collectivités afin de **préserver l'histoire des communes et l'identité d'un territoire**.

Moselle Agence Technique a mené de nombreuses évaluations de l'état de conservation de bâtiments, afin de **déterminer les travaux nécessaires** à leur préservation ou à un changement de leur destination.


En préalable, il apparaît néanmoins essentiel de **mener des études approfondies pour identifier les bâtiments et sites à valeur historique, architecturale, culturelle ou sociale remarquable**.

Les architectes du CAUE de la Moselle peuvent accompagner les collectivités dans cette démarche.



 BOULANGE
Complexe sportif - Agence KL Architectes




 CATTENOM
Salle Saint-Joseph - Agence Blesch Cayre

CHIFFRES CLÉS

63
conventions

352 665 € HT
montant total



 NEUNKIRCHEN-LES-BOUZONVILLE
Eglise - Ekos Logis




PÔLE EAU ENVIRONNEMENT ENERGIE

Au cours de l'année 2023, le pôle Eau-Environnement-Energie (pôle EEE) s'est attaché à répondre aux demandes des collectivités adhérentes dans le **domaine de l'eau potable et de l'assainissement en procédant à l'élimination des fuites** par renouvellement des réseaux d'eau, à la sectorisation des réseaux dans un contexte national de sobriété, à la réalisation de diagnostics et au recrutement de prestataires de services spécialisés en exploitation.

Dans le **domaine de l'environnement**, le pôle EEE a lancé des **opérations d'extension de déchèteries** existantes afin de répondre aux demandes croissantes des usagers et de la réglementation en matière de déchets, et lancé des opérations de **restauration de cours d'eau dans le cadre de la compétence GEMAPI** exercée par les intercommunalités.

Dans le **domaine de l'énergie**, le pôle EEE a **recruté un fournisseur de gaz pour les années 2024 à 2026** pour les 125 collectivités de Moselle qui participent au marché groupé, et un fournisseur d'électricité pour l'année 2025 pour les 204 membres du groupement concernés. De plus, le pôle EEE a développé ses compétences dans le **domaine des énergies renouvelables** en lançant des constructions de réseaux de chauffage biomasse, et d'installations photovoltaïques (parcs au sol, toitures, parkings) en travaillant en collaboration avec les partenaires institutionnels (Département, ADEME, Région Grand Est, etc). Enfin, la **réalisation d'audits énergétiques** a permis à des collectivités adhérentes de pouvoir planifier leurs travaux d'économie d'énergie dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement.



 **GROSTENQUIN**
Faisabilité photovoltaïque en toiture




 **SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE**
Réouverture de ruisseau

CHIFFRES CLÉS

47
conventions

401 225 € HT
montant total



 **MAIZIERES-LES-METZ**
Construction d'une chaufferie collective



PÔLE VOIRIE AMÉNAGEMENTS

Avec l'accentuation en fréquence et en ampleur des aléas climatiques, les collectivités ont pris conscience de l'importance à développer de nouvelles approches par rapport aux espaces publics, que ce soit en termes de réduction des îlots de chaleur ou de préservation de la ressource en eau.

Ces changements s'opèrent à travers différentes orientations d'aménagement mettant en avant la **végétalisation de l'espace public et la réduction du caractère trop minéral de nos rues**. Cette prise de conscience s'est traduite par une augmentation de l'activité de Moselle Agence Technique sur cette thématique, avec la **réalisation de nombreux projets de traversées de villages, places, squares et parcs** donnant une large part au végétal au bénéfice des usagers. La conception est également accompagnée d'un **choix de matériaux raisonné ayant un impact environnemental réduit** et reposant sur des couleurs plus claires, des matériaux drainants et naturels.

Cette démarche s'accompagne d'une réflexion sur la ressource en eau, avec la **mise en place de gestion différenciée des eaux pluviales**. Celle-ci s'applique plus particulièrement à travers la **requalification de nombreuses cours d'école** pour lesquelles Moselle Agence Technique accompagne les collectivités en lien avec une démarche participative du CAUE.

Ces projets ont permis de **transformer ces espaces à fort caractère minéral en des îlots de verdure** et points d'infiltration aux bénéfices immédiats. Ces nouvelles pratiques sont favorisées par l'accompagnement financier de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse ainsi que de la Région Grand Est.



 FAMECK
Chantier parc de Molrange



 RICHEMONT
Piste cyclable et carrefour

CHIFFRES CLÉS

63
conventions

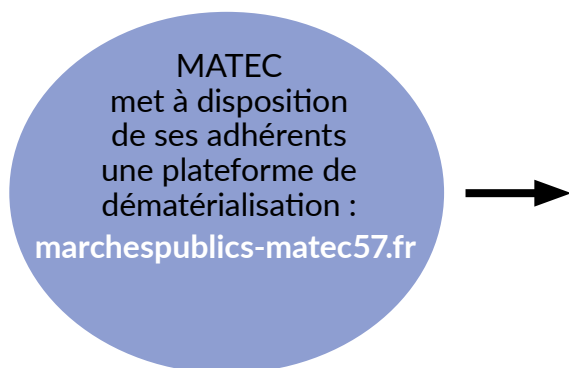
256 150 € HT
montant total



MARCHÉS PUBLICS LANCÉS POUR LES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

Complément indispensable aux études techniques, une assistance à la consultation des maîtres d'œuvre ou des entreprises/bureaux d'études est un service assuré par Moselle Agence Technique.

Il permet aux adhérents de lancer des consultations avec l'ensemble des pièces indispensables à un marché public, d'être accompagnés et de disposer des documents nécessaires tout au long de la phase de passation, ainsi que de sécuriser les procédures.



- En 2023, **142 adhérents** ont publié seul au moins une consultation sur cette plateforme pour leurs propres marchés (hors convention d'assistance avec Moselle Agence Technique). Cela représente au total **602 consultations lancées en autonomie** par ces collectivités et EPCI.
- Sur la même période, **209 consultations représentant 432 marchés publics** auront, quant à elles, été lancées par Moselle Agence Technique, pour **un montant total cumulé de plus de 49 M€ HT.**

En outre et dans le cadre des groupements de commandes de fourniture d'électricité et gaz dont le Département est coordonnateur, 7 marchés subséquents ont été attribués en 2023 :

- 3 pour de l'électricité pour un montant total de 11,084 M€ HT sur un an ;
- 4 pour du gaz pour un montant total de 30,720 M€ HT sur quatre ans.

En matière de clauses d'insertion sociale que Moselle Agence Technique invite ses adhérents à intégrer dans leurs marchés de travaux supérieurs à 100 000 € HT, le bilan 2023 s'établit comme suit :

2023	Pôle de Moselle Agence Technique				Total
	Bâtiments	Voirie Aménagements	Eau Environnement Energie	Commande publique	
Consultations clausées	25	24	9	4	62
Volume horaire d'insertion sociale prévu	15 700 h	7 839 h	3 240 h	2 135 h	28 914 h

CHIFFRES CLÉS

100

marchés d'études et de prestations de service pour un montant cumulé de 5,315 M€ HT

21

marchés de maîtrise d'œuvre pour un montant cumulé de 2,050 M€ HT

311

marchés de travaux pour un montant cumulé de 40,755 M€ HT

1

délégation de service public / concession pour un montant cumulé de 0,960 M€ HT



ASSISTANCE JURIDIQUE ET CONSEIL AUX MAIRES ET PRÉSIDENTS D'EPCI

Dans un environnement de plus en plus complexe caractérisé, d'une part, par l'évolution constante des normes et réglementations et, d'autre part, par une tendance croissante à la judiciarisation des dossiers, les projets ou décisions des collectivités requièrent de plus en plus la mobilisation de spécialistes du droit, afin de sécuriser au mieux l'ensemble de leurs choix, démarches et actions.

Le Pôle Assistance juridique – Conseil aux Maires propose aux collectivités mosellanes les prestations suivantes :

- Pour toutes les collectivités mosellanes, la **mise à disposition de fiches pratiques et d'actualité juridique** accessibles via un site internet dédié ;
- Pour les adhérents à l'Agence, des **réponses à leurs questions ponctuelles sur toutes les thématiques juridiques** les concernant (ex : gestion des assemblées, gestion domaniale, pouvoirs de police, état civil, droit rural, urbanisme, élections, affaires scolaires, etc.) sans que ces saisines donnent lieu à tarification complémentaire ;

CHIFFRES CLÉS

En complément, des réunions d'information juridique sur des thématiques particulières à destination des élus et services des collectivités mosellanes peuvent être organisées sur le territoire.

1453

réponses aux questions juridiques des adhérents ont été enregistrés

26

fiches pratiques, diffusées sur le site Internet, ont été créées ou mises à jour

Plusieurs notes d'information ont été envoyées aux adhérents sur des thématiques d'actualité :

- assujettissement des indemnités aux cotisations sociales,
- rachat de trimestres pour la retraite,
- décentralisation du pouvoir de police de la publicité au 1^{er} janvier 2024,
- transfert de la compétence eau et assainissement aux communautés de communes au 1^{er} janvier 2026...).



RECHERCHE DE SUBVENTIONS

Moselle Agence Technique propose à ses adhérents un *service d'accompagnement à la recherche de subventions* et est ainsi en mesure d'assurer une assistance et des missions :

- De veille sur les différents dispositifs de subvention ;
- De conseil et d'aide à l'identification des cofinancements disponibles pour un projet ;
- D'accompagnement à la rédaction des demandes de subventions.



Plusieurs cofinanceurs ont été sollicités sur différents programmes et dispositifs :

- Etat (Fonds vert, DETR, DSIL, DRAC) ;
- Région (Climaxion, Changement climatique, Cadre de vie, Centralité, FIBOIS...);
- Département de la Moselle (Ambition Moselle, Amissur, Projets environnementaux) ;
- Agence de l'Eau Rhin Meuse ;
- ADEME, ANCT ;
- Union Européenne (FEDER, FEADER) ;
- Autres (CAF, ANS, ARS, SISCODIPE, CEE...).

CHIFFRES CLÉS

162

conseils fournis

51

dossiers de demandes de subventions envoyés

21

projets différents accompagnés

20

collectivités concernées

➔ cumul des montants de subventions sollicités en 2023 : 15 016 000 €

➔ cumul des montants de subventions notifiées et connues en 2023 : 7 025 500 €

Un accompagnement en développement !



COMPTE ADMINISTRATIF 2023

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT			
83 344 €	2 088 271 €	dont charges de personnel	1 542 761 €	74 %
		dont charges à caractère général	484 416 €	23 %

RECETTES DE FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT				
80 570 €	2 070 529 €	dont participation CD57	643 949 €	31 %	
		dont cotisations	Communes	297 226 €	14 %
			EPCI	177 763 €	9 %
		dont prestations	Etudes - AMO	667 141 €	32 %
			SATESE	154 887 €	7 %

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RÉSULTATS	- 2 774 €	- 17 742 €
Précédent CA	- 36 840 €	- 78 748 €

Si les résultats affichés sont déficitaires en 2023, l'ampleur de ces déficits est toutefois très largement résorbée par rapport à l'an dernier.

La situation financière de MATEC est donc stabilisée et presque revenue à l'équilibre.

Le résultat antérieur consolidé à reporter en section de fonctionnement qui était de 420 169 € début 2023 est réduit à 399 653 € dans le Budget Primitif 2024 et reste dès lors confortable.



Réseau des Agences Techniques Départementales (ATD)

Moselle Agence Technique s'est tenue informée des échanges et débats organisés dans le cadre de la réunion annuelle des Agences Techniques Départementales de France qui s'est tenue, les 22 et 23 juin 2023 à Nancy.

Plus d'une trentaine d'entre elles étaient présentes pour échanger sur les modalités de fonctionnement des agences, les domaines d'intervention, les relations mises en œuvre avec les différents partenaires.

Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM) et Agence de la Transition Ecologique (ADEME)

Moselle Agence Technique a évoqué avec l'AERM différentes thématiques présentant un intérêt pour les collectivités adhérentes (ex : végétalisation des cours d'écoles...).

L'Agence a également participé à des réunions de travail avec les services de l'ADEME et de la Région Grand Est afin d'identifier les subventions pour les collectivités adhérentes sur le thème de la transition écologique (ex : audits énergétiques des bâtiments communaux, travaux de rénovation énergétique, composantes du dispositif CLIMAXION).

Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement (ASTEE)

Depuis 2018, Moselle Agence Technique adhère à l'Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement (ASTEE).

Cette adhésion permet aux collectivités de Moselle de bénéficier d'une veille technique et réglementaire dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

Direction des Routes Départementales - Unités Techniques Territoriales (UTT)

Moselle Agence Technique assiste ses adhérents dans la phase de consultation et d'échanges avec les différentes Unités Techniques Territoriales (UTT) de Moselle sur les projets d'aménagement sur routes départementales.

L'Agence a ainsi des contacts réguliers et travaille en collaboration étroite avec les UTT afin de faire établir les permissions de voirie ou les conventions d'aménagement afférentes aux différents travaux.